

Carte scolaire : logique comptable contre logique pédagogique

Le CTSD qui s'est déroulé le vendredi 27 au matin n'a guère modifié les orientations discutées lors du GT du 20 janvier. Celles qui ont évolué, le sont toutes du fait de l'administration. Dès le commencement, les documents fournis par l'administration indiquaient les fermetures annulées et les nouvelles ouvertures. Les interpellations des syndicats sur les différents sujets n'ont aucunement modifié les orientations de l'Inspection Académique. Elles ont néanmoins permis de mettre en alerte certaines situations qui seront rediscutées en juin. Mais là aussi, l'IA avait déjà anticipé. Au final 27 fermetures contre 32 ouvertures.

Que faut-il donc retenir de ce temps fort du paritarisme ?

Opération blanche pour les ouvertures

2 ouvertures supplémentaires et 1 fermeture en moins. Sur une dotation de 31 moyens, 5 seulement ont été fléchés directement sur des ouvertures. Pour SUD éducation encore trop de fermetures qui vont rendre impossible les conditions de travail de nos collègues qui vont se retrouver avec des effectifs chargés. Même chose pour toutes ces écoles, fort nombreuses, qui du fait d'une non ouverture vont devoir au quotidien gérer la difficulté inhérente à un effectif élevé. L'IA ne comprend toujours pas que des effectifs chargés altèrent à la fois la santé des collègues et donc impactent directement la relation pédagogique à l'élève.

Comment peut-on encore être surpris qu'un certain nombre de collègues souhaite changer de carrière voire même démissionner avant même de s'engager ?

Cohérent sur ses positions déjà exprimées en CTSD dans le passé, SUD éducation a demandé la mise au vote d'une de ses propositions : *ouverture d'une classe pour toutes les écoles, hors éducation prioritaire, dont la moyenne dépasse les 25 élèves par classe.*

Pour = 7 : 1 FO / 1SUD / 5 FSU

Abstention = 2 : 2 SE-UNSA

Comment expliquer alors que sur ces 31 postes 5 seulement soient destinés aux ouvertures ? La première réponse se trouve dans ce choix de l'Académie de privilégier d'autres supports.

Des EMPR au lieu des classes

Dès le GT de vendredi 20, l'IA avait décidé la création de 16 EMPR (Enseignant Missionné Pôle Ressource) dédiés au cycle 3 sur les difficultés d'enseignement en mathématiques et 3 sur les troubles du comportement. Nous avons déjà combattu les 5 créations de l'année dernière. Nous considérons alors qu'il fallait plutôt reconstruire les RASED en ciblant ces moyens sur les départs en formation, notamment sur les postes G, indispensables pour permettre aux élèves de se construire voire de se reconstruire. D'autre part, la crainte était grande de voir se diluer les RASED dans cette entité de pilotage qu'est le Pôle Ressource en y rattachant des personnels non rattachés au RASED eux même et sans les missions spécifiques E, G et psycho.

Lors de ce CTSD, l'IA a redistribué un peu les cartes, mais très à la marge. Il a en effet basculé 1 EMPR sur le dispositif allophone (et c'est une bonne chose) et 2 autres EMPR sur les PDMQDC. Il garde toutefois la même ligne mais en réduisant la voilure. Ce seront donc 3 EMPR ciblés troubles du comportement et 13 pour le cycle 3. Si nous ne nions pas les difficultés rencontrées par les enseignant-e-s, la solution passe pour nous en premier lieu par des effectifs allégés nous permettant quotidiennement de travailler avec sérénité. En second lieu par des RASED complets et en nombre pour aider les élèves les plus en difficulté. Ici, le saupoudrage est préféré car il a l'avantage d'être visible par un plus grand nombre de collègues et donc de parents. Nous avons réaffirmé avec force que ces 16 postes ciblés sur les EMPR aurait dû être fléchés sur des ouvertures. Dans cet esprit, SUD éducation a demandé la mise au vote d'un deuxième point : *Réaffectation des moyens fléchés pour les EMPR sur 16 nouvelles ouvertures.*

Pour = 3 : 1 FO / 1SUD / 1 FSU

Abstention = 6 : 2 SE-UNSA / 4 FSU

Un vote positif n'aurait pas changé la position de l'IA sur ce point mais il convenait de réaffirmer avec force que le saupoudrage non pérenne des EMPR devait s'arrêter au profit de situations plus stables et durables. Mais ces EMPR nouvelle génération nous pose aussi un autre problème. Pourquoi garder cet acronyme alors que leurs missions sont différentes sur le principe ?

EMPR : des PDMQDC qui ne disent pas leur nom

Nous avons interpellé l'Inspecteur d'Académie pour lui signifier que ces 13 EMPR cycle 3 n'avaient aucune ressemblance avec les autres EMPR « troubles du comportement » et que leurs missions se rapprochaient beaucoup plus des PDMQDC. Silence gêné et aucune réponse. Pourquoi ne pas appeler alors un chat un chat ? Quelle volonté à vouloir rattacher ces 13 moyens au Pôle Ressource ? Cette volonté de maintenir cette référence n'est pas innocente. Le Pôle Ressource doit apparaître, toujours et à la moindre occasion pour se substituer progressivement à un autre acronyme jusqu'à l'oublier complètement : RASED ! L'IA ne veut plus que l'on parle de RASED, c'est un gros mot dans la bouche des gestionnaires et des comptables. C'est tellement vrai que les 4 départs en formation sur le nouveau CAPPEI s'identifient encore une fois au Pôle Ressource et non au RASED. Pourtant il va bien falloir préciser la spécificité des E et G comme le soulignera le décret sur la nouvelle formation.

Nous avons toujours revendiqué le Plus de Maître Que De Classes qui va dans le sens de la coopération que nous souhaitons mais nous avons toujours indiqué qu'il ne pouvait s'envisager que dans le cadre de conditions d'enseignement correctes pour toutes et tous. Pas d'hostilité de principe mais priorité aux effectifs par classe. L'hostilité par contre est de mise concernant les EMPR car leur conception et leurs missions ont pour but de diluer les RASED jusqu'à l'oubli total. Là encore, la logique pédagogique pour justifier ces 16 postes ne nous convient pas.

Pour rappel, le RASED est une composante du Pôle Ressource. Il a donc bien une entité propre, tâchons de ne pas l'oublier. Soucieux de maintenir visible les RASED, nous avons demandé la mise au vote d'une troisième proposition : Départs en formation massifs pour reconstruire les RASED. Les 9 représentants syndicaux présents ont tous voté pour.

Fusion d'école : la course à l'échalote !

Comme l'année dernière, le nombre de fusions et autres primarisations est important. Et comme l'année dernière parfois par la contrainte voire le chantage : ouverture d'une classe si primarisation, sinon rien ! Cela est tout à fait inacceptable et nous sommes intervenus pour le dire et dénoncer ces pratiques. De la même manière, nous avons dénoncé, avec d'autres, le maintien de la fusion pour les écoles de Montchovet contre l'avis des équipes actuelles. Contre vents et marées et malgré nos demandes répétées, l'IA maintient son projet pour cette nouvelle école. Une autre situation a fait l'objet d'échanges, c'est le RPI de Dargoire / Tartaras. Le SNUIPP a demandé le report d'un an afin de préparer au mieux cette fusion. Nous avons soutenu cette demande puisqu'elle émanait des collègues. Nous aurions pu tout aussi bien dénoncer aussi la fusion des écoles de Soleysel (élé) et Descours (Mat) qui nous semble une aberration. La logique de l'IA pour toutes ces fusions n'est pas pédagogique. Des économies d'échelles sont réalisées ici ou là mais c'est surtout la volonté, à terme, de mettre en place « des super-directeurs » un interlocuteur/trice unique et si possible en phase avec l'administration.

SUD éducation est opposé à ces regroupements car nous pensons que les écoles doivent rester à taille humaine. Dans tous les cas, ces fusions que nous ne pouvons empêcher syndicalement, ne peuvent se faire sans l'aval des équipes. C'est pour cette raison que nous avons sollicité un vote sur une quatrième proposition : *Abandon des décisions concernant les fusions, regroupements et autres primarisations en l'absence d'accord net de la communauté éducative.*

Pour = 8 : 1 FO / 1 SUD / 2 SE-UNSA / 4 FSU

Abstention = 1 : 1 FSU

Comment agir syndicalement ?

Ces différents CTSD apportent à chaque fois les mêmes remarques et le même sentiment d'impuissance. Encore une fois, c'est l'IA qui décide de tout malgré les attaques syndicales parfois rudes contre telle ou telle décision. Depuis que nous siégeons dans cette instance, nous ne cessons de le dire, les luttes ne se gagnent pas là et pas de cette façon. Conscient des limites syndicales à faire bouger les lignes, nous avons alors pris l'initiative en décembre dernier d'interpeller l'ensemble des organisations syndicales, même celles ne siégeant pas (CNT éducation, CGT éducation, et SGEN CFDT) pour agir différemment. Nous avons proposé à toutes les organisations syndicales d'établir une fiche de suivi école commune, afin de faire remonter ensemble et de manière forte les revendications émanant des collègues. Ce travail aurait été entrepris lors de rencontres intersyndicales tenues préalablement aux différents groupes de travail. Il nous semblait que ce cadre intersyndical sur cette question qui est plus consensuelle aurait pu représenter une force face à l'administration et renvoyer un message fort à la profession qui se désespère souvent de nos divisions sur d'autres sujets.

Notre proposition n'a pas été acceptée par les autres organisations siégeant au CTSD. Nous continuerons malgré tout à rechercher à chaque fois ce cadre intersyndical.

Pour porter d'autres revendications pour l'ECOLE, SUD éducation appelle avec les autres structures syndicales, à un rassemblement le mercredi 1 février devant l'IA à 17h00.

Les autres interventions de SUD éducation

Lors de notre déclaration liminaire, nous avons interpellé l'Inspecteur d'Académie sur le dossier des CIO (deux fermetures programmées dans l'académie) Lyon et Firminy. Aucune réponse.

Nous lui avons aussi demandé de nous donner des précisions sur les frais de déplacements des référent-e-s et notamment l'écart entre les sommes versées par la MLA et les sommes redistribuées. Réponse sera donnée lors d'une CAPD.

Dernier point abordé, les heures d'autonomie des élèves SEGPA collégiens. Là encore, aucune réponse.

SUD éducation à voter pour la proposition présentée par le SNUIPP.